

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE (SDB)
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU 6 AVRIL 2022**

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres de la Société de développement de Beauce (SDB), tenue le 6 avril 2022, à 17 h, au Centre multifonctionnel Desjardins à Saint-Honoré-de-Shenley.

MEMBRES PRÉSENTS (AVEC DROIT DE VOTE) :

Brigitte Busque	RBC Banque Royale
Catherine Fecteau	Mallette S.E.N.C.R.L.
Chantal Quirion	Fondation du coeur Beauce-Etchemin
Christine Busque	Lemieux Nolet
Dany Paré	Desjardins Entreprises Bce-Appalaches-Etchemins
Éric Paquet	MRC de Beauce-Sartigan
Georges-Henri Jr Boutin	Boccam inc.
Guy Roy	Les Industries P.F. Inc.
Guylaine Gagnon	Municipalité de La Guadeloupe
Jonathan Maheux	Blanchette Vachon
Karine Therrien	CAE Beauce-Chaudière inc.
Luc Paquet	Paquet Daigle inc.
Manon Bougie	Ville de Saint-Georges
Marie-Josée Fecteau	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
Mélanie Drouin	TGI Conseils Plus
Pier-Luc Champagne	Camping La Vallée Beauceronne
Pierre Poulin	CDID inc.
Pierre-Luc Thomassin	Sinto
Pierre-Luc Carrier	Design Franc Art inc.
Samuel Lessard	Carrier & Bégin Inc.
Steeve Boucher	Scierie BP inc.
Sylvain Bilodeau	L.S. Bilodeau Inc.
Syndia Champagne	Épicerie Shenley inc.
Yvan Paré	Municipalité de Saint-Martin

AUTRES PERSONNES ET MEMBRES PRÉSENTS (SANS DROIT DE VOTE) :

Annick Fontaine	CEB
Annie Côté	Domaine La Guadeloupe inc.
Audrey Boivin	CEB
Bastien Lapierre	CEB
Francine Fournier	Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset
Francine Nadeau	CEB
François Nadeau	CEB
Gervais P. Grenier	Mallette S.E.N.C.R.L.
Ghislain Jacques	Boccam inc.
Hélène Latulippe	CEB
Jean-Philippe Barbaza	CEB
Jean-Marc Doyon	Municipalité de Saint-Benoît-Labre
John Baron Sanchez	CAE Beauce-Chaudière inc.
Marie-Claude Martineau	CEB
Marie-Ève Rodrigue	Lemieux Nolet

Patrick Savaria	Aliments PSL
Rémi Bolduc	Cégep Beauce-Appalaches
Stéphane Poulin	Bureau du député de Beauce Richard Lehoux
Sylvie Lewis	Aliments PSL
Vincent Bilodeau	L.S. Bilodeau Inc.

IL Y A QUORUM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Luc Paquet, président du CEB, constatant qu'il y a quorum déclare l'assemblée ouverte à 17 h 06. Tout comme pour l'Assemblée annuelle du CEB, Pierre-Luc Thomassin agira comme président d'assemblée, Hélène Latulippe comme secrétaire d'assemblée et Marie-Claude Martineau comme secrétaire adjointe. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

Pierre-Luc Thomassin rappelle aux membres que la SDB est une entité distincte du CEB qui n'exerce aucune activité autre que de constituer un fonds de réserve. L'argent amassé provient des bénéfices des activités passées ou encore de la vente de documents que le CEB réalisait auparavant. Ce fonds croît uniquement à partir des intérêts récoltés annuellement. Il ajoute que selon les règlements de la SDB, le comité exécutif du CEB est le Conseil d'administration de la SDB. À noter que les membres du CEB sont automatiquement les membres de la SDB.

SDB/AA 2022-04-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pierre-Luc Thomassin procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉRIC PAQUET DÛMENT APPUYÉE PAR MME MÉLANIE DROUIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 8 avril 2021;
4. Présentation des États financiers 2021 de la Société de développement de Beauce;
5. Période de questions;
6. Ratification des faits et gestes des administrateurs;
7. Levée de l'assemblée.

SDB/AA 2022-04-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 8 AVRIL 2021

Pierre-Luc Thomassin mentionne que les membres ont tous été avisés lors de l'avis de convocation que le procès-verbal était disponible sur notre site Internet. Il suggère donc la dispense de la lecture et demande aux membres s'ils ont des questions.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE POULIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 8 avril 2021.

4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021 DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE

Pierre-Luc Thomassin invite Mmes Christine Busque et Marie-Ève Rodrigue de la firme Lemieux Nolet à procéder à la présentation des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Ici aussi, il avise les membres que le conseil d'administration du CEB a approuvé au préalable les états financiers de la SDB lors de la séance du 23 mars dernier.

Les auditrices présentent les états financiers de la SDB et répondent aux questions.

Un membre demande pourquoi les sommes accumulées dans le fonds de la SDB ne sont pas intégrées dans ceux du CEB. Le président explique que la principale raison pour laquelle ils ne le font pas et qu'ils tiennent à garder l'indépendance, c'est que ce fonds constitue un fonds de réserve pour notre organisme et que s'il arrive quoi que ce soit (par exemple si le CEB venait à être dissout) la MRC ne pourrait pas venir réclamer ces sommes qui demeureraient notre propriété.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune autre question n'est posée.

SDB/AA 2022-04-03

6. RATIFICATION DES FAITS ET GESTES DES ADMINISTRATEURS

Le président désire que soient ratifiés les faits et gestes posés par les administrateurs au nom de la Société de développement de Beauce, au cours de l'année financière 2021.

SUR UNE PROPOSITION DE MME MÉLANIE DROUIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC CARRIER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de ratifier les actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

SDB/AA 2022-04-04

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 17 H 15, SUR UNE PROPOSITION DE MME BRIGITTE BUSQUE DÛMENT APPUYÉE PAR MME CATHERYNE FECTEAU, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever l'assemblée.

Pierre-Luc Thomassin
Président d'assemblée

Hélène Latulippe
Secrétaire d'assemblée

Rédigé par Marie-Claude Martineau.